



Conseil | Séance ordinaire 20 mars 2023
Ordre du jour de la Municipalité de Sainte-Clotilde

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Moment de recueillement
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2023
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2023
 - 4.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2023
5. Administration générale
 - 5.1 Rénovation hôtel de ville – PRACIM
 - 5.2 Fournisseur ménage – Danielle Vinet
 - 5.3 Allocation cellulaire – annulation forfaits 2^e cellulaire de bureau
 - 5.4 Attestation rapport reddition comptes – Programme aide voirie locale
6. Sécurité publique
 - 6.1 Dépôt rapport annuel - Schéma de couverture de risques
7. Travaux publics
 - 7.1 Remplacement porte de garage voirie
8. Hygiène du milieu
 - 8.1 Dépôt du rapport des eaux usées 2022
9. Santé et bien-être
10. Urbanisme
 - 10.1 Adoption règlement 474.02
 - 10.2 Adoption règlement 504 PPCMOI
 - 10.3 Adoption règlement 505 démolition d'immeubles
 - 10.4 Avis de motion et projet de règlement 474.03
 - 10.5 Fin de l'entente avec Atelier Urbain
 - 10.6 Mandat services urbanistiques – W Urbanisme
11. Loisirs et culture
 - 11.1 Fête des voisins
 - 11.2 Parc de l'Église – REMAX
 - 11.3 Implantation et aménagement parc à chien
12. Correspondances
13. Affaires diverses
14. Présentation des comptes payables
 - 14.1 CAP
15. Période de questions
16. Fermeture de la séance